



Votre annonce n°23-108522 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

> [Contact client](#)

J03 Avis d'attribution de marché standard Dir24

Département(s) de publication : 56

Annonce No 23-108522

I. II. IV. V. VI.

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Golfe du Morbihan-Vannes Agglomération, PIBS 2 - 30 rue Alfred Kastler - CS 70206, 56006, Vannes Cedex, F, Courriel : commandepublique@gmvagglo.bzh, Code NUTS : FRH04

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh>

Adresse du profil acheteur : <https://marches.megalix.bretagne.bzh>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : EPCI

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : Transports publics

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Exploitation des lignes régulières et des services de transports périurbains et scolaires du réseau KICEO

Numéro de référence : 2022.117

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 60112000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : cf. article VI.3/ Informations complémentaires

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : oui

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

Valeur 52 704 774,92 euros

ou

Offre la plus basse : euros / Offre la plus élevée : euros prise en considération (Hors TVA)

Mots descripteurs : Transport

SECTION II : DESCRIPTION

OBJET : Exploitation des lignes régulières et des services de transports périurbains et scolaires du réseau KICEO

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Exploitation des lignes régulières périurbaines 21 et 23 et de lignes scolaires

Lot n° : A

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 60112000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRH04

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Lignes régulières périurbaines 21 et 23 et lignes scolaires au départ des communes d'ARRADON, BADEN, LARMOR-BADEN, LE BONO, PLOEREN et PLOUGOUMELLEN

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité

1. aspects techniques de l'offre sur 24 pts et aspects environnementaux et sociaux de l'offre sur 16 points / Pondération : 24 points
2. aspects environnementaux et sociaux / Pondération : 16 points

Prix :

1. Prix / Pondération : 60 points

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Transport

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Exploitation de la ligne régulière périurbaine 25 et de lignes scolaires

Lot n° : B

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 60112000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRH04

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Ligne régulière périurbaine 25 et lignes scolaires au départ des communes de BRANDIVY, COLPO, GRAND-CHAMP, LOCMARIA GRAND-CHAMP, LOCQUeltas et PLESCOP

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité

1. aspects techniques de l'offre sur 24 points et aspects environnementaux sur 16 points / Pondération : 24
2. aspects environnementaux et sociaux / Pondération : 16

Prix :

1. Prix / Pondération : 60 points

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Transport

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Exploitation de la ligne régulière périurbaine 20 et de lignes scolaires

Lot n° : C

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 60112000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRH04

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Ligne régulière périurbaine 20 et lignes scolaires au départ des communes d'ELVEN, MEUCON, MONTERBLANC, PLAUDREN, SAINT-AVE, SAINT-NOLFF et TREDION

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité

1. aspects techniques de l'offre sur 24 points et aspects environnementaux et sociaux de l'offre sur 16 points / Pondération : 24
2. aspects environnementaux et sociaux / Pondération : 16

Prix :

1. Prix / Pondération : 60 points

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Transport

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé : Exploitation des lignes régulières périurbaines 22 et 26 et de lignes scolaires

Lot n° : D

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 60112000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRH04

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : Lignes régulières périurbaines 22 et 26 et lignes scolaires au départ des communes de LA TRINITE-SURZUR, SENE, SULNIAC, SURZUR, THEIX-NOYALO et TREFFLEAN

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité

1. aspects techniques de l'offre sur 24 points et aspects environnementaux et sociaux de l'offre sur 16 points / Pondération : 24
2. aspects environnementaux et sociaux / Pondération : 16

Prix :

1. Prix / Pondération : 60 points

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Transport

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) **DESCRIPTION**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure concurrentielle avec négociation

Explication :

IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

IV.1.6) **Enchère électronique :**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S : 2022/S 228-652276 du 25/11/2022

IV.2.8) **Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique**

IV.2.9) **Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de préinformation :**

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Marché n° : 2022.117

Lot n° : A

Intitulé : Exploitation des lignes régulières périurbaines 21 et 23 et de lignes scolaires au départ des communes de Arradon, Baden, Larmor-Baden, Le Bono, Ploeren, Plougoumelen et Vannes

Un marché/lot est attribué : oui

V.1) **Informations relatives à une non-attribution**

Le marché/lot n'a pas été attribué

V.2) **Attribution du marché**

V.2.1) **Date de conclusion du marché : 8 août 2023**

V.2.2) **Informations sur les offres**

* Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 1

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3) **Nom et adresse du titulaire**

AURAY VOYAGES, Zone de Kérian, Le Bono, F, Code NUTS : FRH04

Le titulaire est une PME : oui

V.2.4) **Informations sur le montant du marché/du lot**

Estimation initiale du montant total du marché/du lot : H.T

Valeur totale du marché/du lot : 12 662 256,18

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération

Monnaie : euros

V.2.5) **Information sur la sous-traitance**

Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :

Valeur hors TVA : euros

Proportion : %

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

Marché n° : 2022.117

Lot n° : B

Intitulé : Exploitation de la ligne régulière périurbaine 25 et de lignes scolaires au départ des communes de Brandivy, Colpo, Grand-Champ, Locqueltas, Locmaria, Meucon, Plescop, Saint-Avé et Vannes

Un marché/lot est attribué : oui

V.1) **Informations relatives à une non-attribution**

Le marché/lot n'a pas été attribué

V.2) **Attribution du marché**

V.2.1) **Date de conclusion du marché : 21 août 2023**

V.2.2) **Informations sur les offres**

* Nombre d'offres reçues : 1

Nombre d'offres reçues de la part de PME : 1

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : oui

V.2.3) **Nom et adresse du titulaire**

Groupement CAT-Etablissement CTM (mandataire) / SAS VOYAGES MORIO, Numéro national d'identification : 7 rue Max Le Bail, BP 90210, Saint Brieuc Cedex 01, F, Code NUTS : FRH01

Le titulaire est une PME : oui

SA VOYAGES MORIO, ZA de Lann Guinet, Grand Champ, F, Code NUTS : FRH04

Le titulaire est une PME : oui

V.2.4) **Informations sur le montant du marché/du lot**

Estimation initiale du montant total du marché/du lot : H.T

Valeur totale du marché/du lot : 11 404 952,89

ou

Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération

Monnaie : euros

V.2.5) **Information sur la sous-traitance**

Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :

Valeur hors TVA : euros

Proportion : %

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

Marché n° : 2022.117

Lot n° : C

Intitulé : Exploitation de la ligne régulière périurbaine 20 et de lignes scolaires au départ des communes de Elven, Monterblanc, Plaudren, Saint-Nolff, Sulniac, Trédion, Treffléan et Vannes

Un marché/lot est attribué : oui

V.1) **Informations relatives à une non-attribution**

Le marché/lot n'a pas été attribué

- V.2) **Attribution du marché**
V.2.1) **Date de conclusion du marché** : 8 août 2023
V.2.2) **Informations sur les offres**
* Nombre d'offres reçues : 1
Nombre d'offres reçues de la part de PME : 1
Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :
Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :
Nombre d'offres reçues par voie électronique :
Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non
V.2.3) **Nom et adresse du titulaire**
AURAY VOYAGES, Zone de Kérian, Le Bono, F, Code NUTS : FRH04
Le titulaire est une PME : oui
V.2.4) **Informations sur le montant du marché/du lot**
Estimation initiale du montant total du marché/du lot : H.T
Valeur totale du marché/du lot : 15 541 945,16
ou
Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération
Monnaie : euros
V.2.5) **Information sur la sous-traitance**
Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :
Valeur hors TVA : euros
Proportion : %
Description succincte de la part du contrat sous-traitée :
Marché n° : 2022.117
Lot n° : D
Intitulé : Exploitation des lignes régulières périurbaines 22 et 26 et de lignes scolaires au départ des communes de La Trinité-Surzur, Séné, Theix-Noyal, Treffléan, Sulniac, Surzur et Vannes
Un marché/lot est attribué : oui

- V.1) **Informations relatives à une non-attribution**
Le marché/lot n'a pas été attribué

- V.2) **Attribution du marché**
V.2.1) **Date de conclusion du marché** : 21 août 2023
V.2.2) **Informations sur les offres**
* Nombre d'offres reçues : 1
Nombre d'offres reçues de la part de PME : 1
Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'autres États membres de l'UE :
Nombre d'offres reçues de la part de soumissionnaires d'États non membres de l'UE :
Nombre d'offres reçues par voie électronique :
Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non
V.2.3) **Nom et adresse du titulaire**
CAT - Etablissement CTM, 7 rue Max Le Bail BP 90210, Saint Briec Cedex 01, F, Code NUTS : FRH01
Le titulaire est une PME : oui
V.2.4) **Informations sur le montant du marché/du lot**
Estimation initiale du montant total du marché/du lot : H.T
Valeur totale du marché/du lot : 13 095 620,69
ou
Offre la plus basse : / Offre la plus élevée : prise en considération
Monnaie : euros
V.2.5) **Information sur la sous-traitance**
Valeur ou pourcentage de la part du marché susceptible d'être sous-traitée :
Valeur hors TVA : euros
Proportion : %
Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

li.1.4) Description succincte: • Le réseau de transports publics KICÉO au 1^{er} janvier 2024 sera composé de : - 11 lignes régulières urbaines ; - 11 lignes régulières périurbaines, dont 5 sont mutualisées avec la Région Bretagne ; - 4 services spécifiques afterbus, mobicéo, créacéo et AVANTBUS, qui sont des services de Transport A la Demande (T.A.D.) ; - 1 ligne régulière assurant la desserte terrestre de l'île d'arz ; - 316 services de transports scolaires. • Il est géré actuellement sous la forme de : - une D.S.P. Qui intègre toutes les lignes régulières urbaines précitées sauf celle de l'île d'arz qui n'existe pas encore, quatre lignes régulières périurbaines, les services T.A.D. existants (soit afterbus, mobiceo et Creaceo) et les services de transport scolaires dont les contrats de sous-traitance arrivent à échéance au 31 décembre 2023 ; - une deuxième D.S.P. Pour la ligne périurbaine 24 et ses services scolaires associés et une troisième D.S.P. Pour la ligne périurbaine 25 et ses services scolaires associés (échéances : 31 août 2025). • A partir du 1^{er} janvier 2024, le réseau de transports publics KICÉO sera organisé comme suit : - la gestion de la totalité du réseau KICÉO et la production des lignes régulières urbaines, de leurs doublages scolaires et des T.A.D. Sera confiées à un opérateur urbain par le biais d'une Concession de Service Public objet du présent avis ; - la production des lignes périurbaines 20, 21, 22, 23, 25 (à compter du 1^{er} septembre 2025) et 26 et scolaires sera confiée à des opérateurs interurbains, au moyen de Marchés publics allotés ; - la ligne périurbaine 24 et les services internes à l'île d'arz et à l'île aux Moines le cas échéant feront l'objet d'autres procédures de mise en concurrence ; - la production des cinq lignes périurbaines mutualisées avec le réseau Breizhgo sont gérées par la Région Bretagne.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

- VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours** :
Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien -3 Contour de la Motte – CS 44416, 35044, Rennes, F, Téléphone : (+33) 2 23 21 28 28, Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr, Adresse internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>
VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation** :
Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien -3 Contour de la Motte – CS 44416, 35044, Rennes, F, Téléphone : (+33) 2 23 21 28 28, Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr, Adresse internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>
VI.4.3) **Introduction de recours** :
Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - Référé précontractuel : jusqu'à la date de signature du contrat (art. L.551-1 et suivants et, R.551-1 et suivants du code de justice administrative). - Référé contractuel : dans un délai de trente et un (31) jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (art. L.551-13 et suivants et, R.551-7 et suivants du code de justice administrative). - Recours en contestation de la validité du contrat : dans un délai de deux (2) mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées (CE Ass. 4 avril 2014, Département Tam et Garonne, n°343435). Ce recours peut, le cas échéant, être assorti d'un référé suspension (article L. 521-1 du code de justice administrative).
VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours** :
Tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien -3 Contour de la Motte – CS 44416, 35044, Rennes, F, Téléphone : (+33) 2 23 21 28 28, Courriel : greffe.ta-rennes@juradm.fr, Adresse internet : <http://rennes.tribunal-administratif.fr>

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**
4 septembre 2023

Eléments de facturation :

Numéro du service exécutant : **MOBIL**

Numéro d'engagement juridique : **engagement 22000188 budget annexe Transport**

Classe de profil : Groupement de collectivités

Siret : 20006793200018

Libellé de la facture : Golfe du Morbihan-Vannes agglomération PIBS 2 30 rue Alfred Kastler CS 70206, F-56006 Vannes Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 4 novembre 2023

Objet de l'avis : exploitation des lignes régulières et des services de transports périurbains et scolaires du réseau kiceo

Nom de l'organisme : Cté d'Agglomération du Pays de Vannes

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR4450622



> [Informations légales](#)